



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 21 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : DUMAS Georges - DESAGE RECHATIN Fabienne - PICHON DELOME Marie-Line - CROUZET Éric - BROUSSARD Olivier - PACALON Didier - GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents : BROUSSARD Frédéric -

**FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SEIGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Suite aux élections municipales de 2020, les conseils communautaires des communautés de communes devront faire l'objet d'une recombinaison l'année prochaine. Les conseils municipaux doivent délibérer afin de fixer le nombre et la répartition des sièges.

Le conseil municipal refuse d'appliquer la règle du droit commun et souhaite fixer le nombre de siège à 25, réparti comme suit :

- Tence : 8 sièges
- Le Chambon sur Lignon : 7 sièges
- Le Mazet Saint Voy : 4 sièges
- Saint Jeures : 3 sièges
- Chenereilles : 2 sièges
- Le Mas de Tence : 1 siège

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Le conseil municipal approuve les travaux de réfection du chemin du Crouzet Ruelle permettant ainsi l'accès aux habitations situées aux Hyversets sans emprunter des chemins privés et sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre du produit des amendes de police.

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE**

Le maire rappelle au conseil municipal que la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire intervient auprès de la bibliothèque communale notamment par le prêt d'ouvrages.

Il présente l'avenant proposant de prolonger de 2 ans la convention signée en 2015.

Le conseil municipal valide cet avenant

**DENOMINATION DES RUES**

Le conseil municipal choisit la société Multipub pour réaliser les plaques de dénomination des rues et des numéros des habitations. L'installation des plaques de dénominations sera effectuée par Proservice. Les numéros seront fournis par la commune mais la pose sera à la charge des propriétaires

**TARIFS LOCATION GITE COMMUNAL**

Le conseil municipal maintient pour la saison 2020 les tarifs de location du gîte communal

- Vacances d'été **380 €**
- Moyenne saison **330 €**
- Vacances de Noël **295 €**
- Vacances de février **295 €**
- Vacances printemps / toussaint **295 €**
- Basse saison **270 €**
- Week-end (2 nuits) **150 €**

**VENTE PROPRIETE GEMUNDT**

Le maire informe que le Pôle de Gestion des Patrimoines Privés de la Direction Des Finances Publiques du Puy De Dôme va procéder à la cession amiable de la propriété Gemundt.

Le conseil municipal autorise le maire à proposer une offre.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Reportage photos : Naturofilm vient de réaliser le reportage photos de la commune
- Lagune : Le dernier contrôle de la lagune a confirmé que son curage n'était pas urgent
- Volets salle du Belvédère : Une boîte fermant à clés sera installée à la salle du Belvédère afin de ranger les télécommandes des volets roulants. Lors de la remise des clés de la salle à l'utilisateur, une clé de cette boîte lui sera également remise. Il est envisagé d'augmenter la caution de la salle afin de garantir la perte ou la détérioration de ces télécommandes
- Pannes micro tracteurs : Depuis son acquisition il y a moins d'un an, le micro tracteur a déjà connu 2 pannes. Le conseil municipal souhaiterait que la société Vernoux prête un tracteur à la commune pendant la réparation
- Inauguration : Les habitants du Mas de Tence sont invités à l'inauguration du local de stockage et de l'aménagement de la place le vendredi 12 juillet à 18H00